

Préavis de grève dans le secteur médico-social : Le Département prend des engagements, le préavis de grève est suspendu

Le 12 juin 2025, le syndicat CGT a déposé un préavis de grève concernant les personnels de la Délégation des Solidarités Humaines. La collectivité a ouvert des négociations en recevant le syndicat CGT et une délégation des personnels.

Les revendications des personnels portaient sur trois points majeurs, auxquels des réponses ont été apportées: droits d'alerte, adaptation des effectifs à la charge réelle de travail et remplacements des postes.

Plus de 200 droits d'alerte exercés par 26 équipes:

Nous avons gagné la reconnaissance et la qualification des **droits d'alerte** ainsi que leur traitement comme tels.

Par votre participation régulière aux informations syndicales de la CGT, l'impact de la conférence de presse du 20 mai et votre mobilisation sans faille, **des avancées ont été obtenues.**

La collectivité a ouvert des pistes pour répondre aux **remplacements** et aux **besoins en personnel**. De plus, Madame la D.G.S. s'est engagée à recevoir à nouveau le Syndicat CGT avec la délégation la semaine prochaine pour affiner les besoins et les attentes des personnels.

Nous voulons croire que nous partageons enfin une vision commune de la réalité actuelle vécue dans le champ social et médico-social, et plus particulièrement dans les domaines de la prévention et de la protection de l'enfance.

Nous voulons croire que, tous ensemble, il nous est permis de prendre soin du travail et des travailleurs.

Nous voulons croire que la prévention et la protection de l'enfance demeureront les principales préoccupations du Département.

**Nous savons que vous êtes tous mobilisés et continuerez à l'être.
La CGT se donnera tous les moyens de vous informer en temps réel.**

Au regard des engagements pris par la collectivité, et après avis de la délégation des personnels, le préavis est suspendu et la mobilisation de jeudi est annulée.

Nous veillerons à la réelle mise en œuvre de ces engagements.

Nous sommes toujours mobilisés, **une réunion d'information syndicale sera à nouveau organisée dès le mois de septembre et le groupe de travail constitué le 20 mai commencera ses travaux dès début juillet.**

Les personnels, par cette décision de suspendre leur action, augurent que la collectivité entend l'ouverture dont font preuve les personnels du secteur médico-social.

Tous ensemble !